

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

3 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission de coopération Nouvelle-Calédonie-Vanuatu Secteur des transports

Suite à la visite diplomatique conduite par le président du gouvernement en avril au Vanuatu, Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement en charge des transports, et des représentants de la direction de l'Aviation civile ont effectué une mission du 28 au 30 septembre qui a porté sur les transports aériens, terrestres et maritimes.

La délégation du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a notamment été reçue le jeudi 29 septembre par le Premier ministre du Vanuatu, Charlot Salwaï, et le ministre des Infrastructures et des services publics, Jotham Napat. Les discussions, dans la continuité de celles amorcées en avril 2016, ont porté sur les points suivants :

- Infrastructures aéronautiques

Une expertise de la Nouvelle-Calédonie est proposée au Vanuatu sur ses projets lancés ou à venir (réfection de l'aéroport international de Bauerfield et sur les îles de Santo, Tana, Malicolo, Pentecôte, Banks), via la Chambre de commerce et d'industrie et les experts en ingénierie aéroportuaire de la direction de l'Aviation civile. Ces chantiers d'importance au Vanuatu sont autant d'opportunités pour les entreprises calédoniennes du BTP.

- L'évolution de l'accord aérien entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu

Le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie ont exprimé la volonté de développer des liaisons aériennes directes entre Santo, Tana et Nouméa-La Tontouta. Ce projet implique des discussions afin de faire évoluer les droits de trafic aérien entre les deux pays.

- Exploitation aéroportuaire

Une convention de partenariat et de coopération technique viendra fixer le cadre des relations et des échanges entre la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie et Airport Vanuatu Limited dans le domaine de l'exploitation et de la gestion des aéroports.

- Sécurité de l'aviation civile

Les échanges entre la direction de l'Aviation civile et l'autorité de l'aviation civile du Vanuatu ont permis de dégager plusieurs axes de coopération : échanges d'informations concernant des événements de sécurité, formation, accueil réciproque de personnels... Une réunion technique annuelle entre les deux services permettra de suivre des actions communes.

- Transports maritimes

Des pistes de collaboration ont été évoquées dans ce domaine : échanges d'inspecteurs de la sécurité des navires, formation professionnelle des marins, accompagnement du Vanuatu pour la rédaction de son plan national d'organisation des moyens de secours maritime.